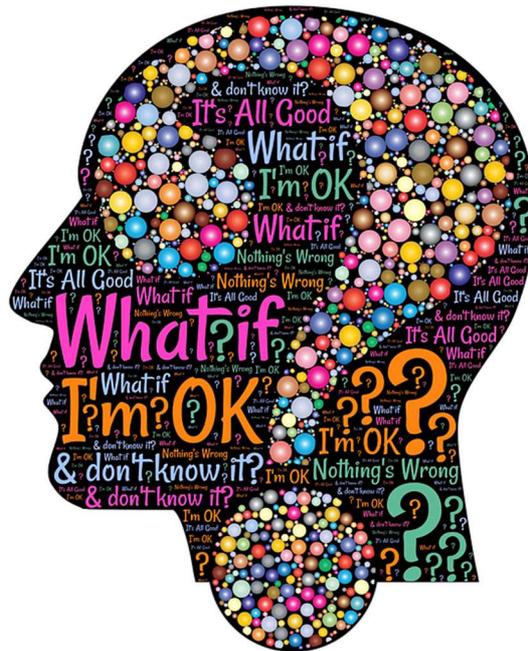


# DEPARTEMENT DE PSYCHOLOGIE

## LICENCE DE PSYCHOLOGIE 1<sup>ère</sup> année

*Année Universitaire 2019-2020*



**UFR Sciences de**  
l'Homme et de la **Société**



## Table des matières

Présentation générale des études à l'université de Rouen.....	4
Présentation de l'UFR Sciences de l'Homme et de la Société.....	5
LES ETUDES EN PSYCHOLOGIE :.....	6
Présentation générale du cursus licence-master-doctorat (LMD).....	6
Premier cycle : la Licence .....	6
Deuxième cycle : le Master .....	6
Troisième cycle : le Doctorat.....	6
Remarques concernant Le premier semestre de psychologie .....	7
Les changements de l'année 2019-2020.....	9
Suppression du portail SHS .....	9
Descriptif des enseignements .....	10
Semestre 1.....	10
UE 1 – Psychologie 1 (9 ECTS).....	10
UE2 – Psychologie 2 (10 ECTS) .....	10
UE3 – Découverte SHS (2 ECTS).....	11
UE4 – Outils (9 ECTS) .....	11
Semestre 2.....	13
UE 1 – Psychologie : Enseignements fondamentaux 1 (9 ECTS) .....	13
UE 2 – Psychologie : Enseignements fondamentaux 2 (9 ECTS) .....	13
UE 3 – Psychologie : Enseignements fondamentaux 3 (6 ECTS) .....	14
UE 4 – Outils 2 (3 ECTS) .....	14
Valider son année ? .....	15
Question de présence .....	15
Les règles de compensation de notes .....	15
Les sessions d'examens .....	15
Le statut AJAC.....	15
Les étudiants salariés .....	16
Affichage des résultats .....	16
Une difficulté, un problème, qui contacter ? .....	17
Les ressources informatiques de l'UFR .....	19
Présentation générale .....	19
L'ENT (environnement numérique de travail) votre outil de communication privilégié.....	19
Modalités d'accès.....	20

Glossaire des termes et sigles utilisés à l'université .....	21
Contacts Utiles.....	25
Plan de l'université (site de Mont Saint Aignan) .....	26

## Présentation générale des études à l'université de Rouen

L'UFR des Sciences de l'Homme et de la Société est une des 10 composantes de l'université de Rouen, université généraliste qui accueille plus de 29000 étudiants. L'université est administrée par un Président – M. Joël ALEXANDRE-, entouré d'une équipe de vice-présidents, et par trois conseils où siègent des étudiants élus, présentés par les organisations représentatives des étudiants :

- Conseil d'Administration (CA) : Le Conseil d'Administration vote les budgets et toutes les décisions relatives à la vie de l'université
- Commission Formation et Vie Universitaire (CFVU) : La CFVU est le conseil compétent pour les questions relatives aux cursus d'études (en langage universitaire les « maquettes »), au calendrier universitaire, à la vie étudiante dans tous ses aspects, y compris les aides aux associations étudiantes. Il a notamment en charge les orientations en matière de Plan Réussite en Licence et l'Aide à l'insertion professionnelle (administrée par le BAIP : Bureau d'Aide à l'Insertion Professionnelle).
- Commission Recherche (CR) : La Commission recherche délibère sur la politique de recherche de l'université.

L'un des Vice-présidents est étudiant et co-préside le CFVU.

La communauté universitaire est composée des enseignants, enseignants-chercheurs, des étudiants et des personnels administratifs et techniques, de bibliothèques, ingénieurs et techniciens (que l'on regroupe sous le nom de « BIATSS »).

C'est l'Université de Rouen qui vous délivrera les diplômes que vous aurez acquis. Ces diplômes ont une valeur nationale. Vous pouvez commencer une licence à Rouen et la poursuivre à Poitiers ou à Grenoble. Les conseils de l'université ont défini, sur proposition des composantes, les enseignements obligatoires et optionnels à suivre et valider pour réussir chaque année de diplôme, ainsi que les règles de passage d'une année à l'autre. Les études universitaires (et donc les structures de l'université) sont réparties en 4 grands domaines : Droit et Sciences du tertiaire, Sciences et Techniques, Santé, et le nôtre dénommé Sciences Humaines et Sociales. Ce domaine comprend à l'université de Rouen 3 composantes, l'UFR des **Sciences de l'Homme et de la Société**, l'UFR des Lettres et Sciences Humaines, l'UFR des Sciences et Techniques du Sport (STAPS).

## Présentation de l'UFR Sciences de l'Homme et de la Société

UFR : regroupe

- des « départements » (chargés d'organiser la pédagogie) et
- des laboratoires de recherche (chargés d'organiser la recherche)

L'UFR (Unité de Formation et de Recherche) des **Sciences de l'Homme et de la Société (SHS)** compte 3100 étudiants de la première année de licence au doctorat (bac+8) ce qui représente 10.7 % de l'effectif étudiant total de l'université de Rouen. L'UFR est constituée de 3 départements (chargés d'organiser la pédagogie) :

- Le département de psychologie
- Le département de sociologie
- Le département de sciences de l'éducation

En tant qu'Unité de recherche, l'UFR SHS est également constituée de 3 laboratoires de recherche

- Le Centre de Recherche sur les Fonctionnements et Dysfonctionnements Psychologiques (CRFDP)
- Le laboratoire des Dynamiques Sociales (DySoLab)
- Le Centre interdisciplinaire de Recherche Normand en Education et Formation (CIRNEF)

Les détails des activités et des enseignants titulaires et associés de ces laboratoires sont consultables sur le site de l'université (<http://www.univ-rouen.fr/>).

L'UFR est dirigée par un doyen élu – Mme Teresa Rebelo - et un Conseil de Gestion dont 7 étudiants élus.

Le conseil de gestion établit le budget à partir des crédits alloués par l'Université, et des ressources propres. Après avis consultatif des conseils de département et des laboratoires, il propose à la CFVU et au CA de l'Université les régimes d'examens, les cursus, les projets d'habilitation et le calendrier universitaire, ainsi que les recrutements de personnels enseignants et BIATSS.

## LES ETUDES EN PSYCHOLOGIE :

# Présentation générale du cursus licence-master-doctorat (LMD)

Le **LMD** résulte d'un accord des pays européens (47 à ce jour) qui crée trois cycles d'étude : la Licence en 3 années, le **Master** en 2 ans, le **Doctorat** en 3 ans. Le **LMD** offre la possibilité de faire valoir le diplôme acquis dans l'ensemble des universités des pays ayant adopté cette référence. Aussi, après la licence l'étudiant peut postuler en master dans toutes les autres universités européennes. Les échanges « Erasmus » permettent chaque année à des milliers d'étudiants d'aller suivre un semestre ou une année de formation dans une université étrangère, pour enrichir leur expérience et découvrir d'autres cursus d'études. Le **LMD** est un système de grades qui se traduit par l'acquisition de « crédits européens » dénommés ECTS et non par la validation d'années d'études. Les grades sont des diplômes nationaux. Le grade de Licence est validé par l'obtention de 180 crédits ECTS (60 par année). Le grade de Master est validé par 120 crédits ECTS après la licence.

**Le département de Psychologie de Rouen permet de suivre un cursus couvrant l'intégralité de ces trois cycles, avec les sous disciplines suivantes :**

- Psychologie cognitive
- Psychologie du développement de l'enfant
- Psychologie sociale
- Psychologie du travail
- Psychologie clinique
- Psychologie pathologique
- Neuropsychologie et neurosciences cognitives

### Premier cycle : la Licence

La Licence, en trois ans : L1 ; L2 ; L3, couvre 6 semestres. Le **premier semestre** accompagne l'étudiant dans son insertion universitaire. Les Méthodes de travail universitaire, l'accompagnement d'étudiants en groupe, le tutorat à la demande, sont des moyens mis à disposition pour apprendre à gérer le « temps étudiant », le travail personnel, la recherche documentaire, la préparation des exposés et des dossiers. **Les 5 premiers semestres sont « généralistes »** et permettent d'acquérir les concepts de base et les méthodologies propres à la psychologie. **Le 6<sup>ème</sup> semestre prépare au Master** : c'est un semestre de détermination, qui permet de choisir une spécialité en psychologie, ou de s'orienter vers d'autres voies (concours administratifs, métiers de l'enseignement ou de l'éducation...). Au semestre 5, une unité d'enseignement est consacrée au projet professionnel et aux métiers de la psychologie pour aider le choix d'orientation.

### Deuxième cycle : le Master

Le département de psychologie de l'UFR SHS propose 4 parcours de Master :

- Psychologie, Neuro-Psychologie Cognitive : Evaluation, Diagnostic et Remédiation Individualisés
- Psychologie, Psychologie Clinique et Psychopathologie : Evaluations, Soins Psychiques, Recherche
- Psychologie, Psychologie du Développement : Handicap et Prévention chez l'Enfant
- Psychologie, Psychologie du Travail et Ingénierie Psycho-Sociale, Perspectives Fondamentales et Appliquées

Le Master, en 2 ans (M1, M2), compte 4 semestres. Ce diplôme forme les étudiants à devenir Psychologues praticiens. Il peut également les préparer à une poursuite d'étude vers un doctorat pour devenir chercheurs ou enseignants-chercheurs en psychologie. Les 4 parcours du Master 2 permettent aux étudiants d'obtenir le titre de Psychologue défini par la loi n° 85-772 du 25 juillet 1985 quand ils sont titulaires d'une licence en psychologie et d'un master 1 en psychologie.

### Troisième cycle : le Doctorat

Le master recherche permet de présenter un projet de thèse en vue d'un doctorat prévu en 3 ans.

## Remarques concernant Le premier semestre de psychologie

Le premier semestre de l'année universitaire est sans aucun doute le plus compliqué pour les nouveaux étudiants. Et pour cause : non seulement ils doivent pouvoir s'habituer à une nouvelle organisation de leur emploi du temps mais ils doivent également faire, souvent, avec une nouvelle organisation de leur mode de vie. Le lieu d'enseignement n'est plus, pour certains, à proximité de leur domicile ou du domicile parental, bref, de leur ancien lieu de vie. Des nouveaux repères doivent donc être construits:

- pédagogiquement (de nouvelles façon d'apprendre et d'acquérir des connaissances)
- socialement (de nouvelles relations sociales, de nouveaux réseaux de connaissances, d'amis, d'étudiants)
- économiquement (une nouvelle gestion du budget : alimentation, transports par exemple)
- temporellement (gestion des priorités, gestion des déplacements pour se rendre à l'université, pour concilier travail étudiants et obligations universitaires)

Le premier semestre est un temps d'acclimatation à la vie universitaire ... qui, pour certains durera 5 voire 8 ans. Alors, autant dès à présent prendre les bonnes habitudes !

Quelles sont ces habitudes ? Suivant la décomposition proposée ci-dessus :

- **Bonnes habitudes pédagogiques :** *Travaillez les cours dès que possible ! Une fois que vous avez assisté aux cours et aux Travaux dirigés (TD), reprenez-les pour les relire et y réfléchir.* L'apprentissage universitaire repose sur une bonne connaissance des contenus du cours MAIS AUSSI (surtout!) sur une mise en perspective critique de ce que vous avez pu entendre lors de ces cours / TD. Généralement les TD permettent d'approfondir les contenus des cours magistraux (CM). Mais cela n'est, évidemment, pas suffisant. Une année réussie repose sur un travail quotidien et une réflexion sur les cours. Cette réflexion peut s'acquérir de plusieurs manières :
  - Par les lectures conseillées par les enseignants
  - Par vos lectures personnelles (dans le champ de la psychologie mais pas uniquement)
  - Par vos expériences personnelles (bénévolats, activités professionnelles...)
  - Par tous médias considérés comme *a minima* scientifique (Cours en ligne type MOOC sur la plateforme [FUN](#), par exemple ...)
- Pour vous faire une idée du volume horaire de travail nécessaire, considérez que l'enseignement (CM + TD + travaux pratiques) ne représente qu'à minima 1/2 du travail nécessaire. Ainsi, pour une semaine de cours "présentiels" de 15 H, vous devez travailler au moins autant personnellement.
- Un petit conseil : commencez toujours par travailler ce qui vous intéresse le moins et non ce qui vous intéresse le plus.
- Une ressource non-négligeable pour la bonne réussite de vos études et de votre première année est le **tutorat**. Il ne s'agit pas de cours *stricto-sensu* mais d'une possibilité qui vous est offerte afin d'optimiser votre formation et votre future réussite. Les tuteurs sont des étudiants d'années supérieures (Master), ayant déjà choisi une spécialisation en psychologie et encadrés par des enseignants de l'UFR. Ils vous proposeront de vous clarifier des points de cours que vous n'avez pas bien compris, vous indiqueront comment réviser au mieux pour vos examens, vous conseilleront dans vos apprentissages et révisions. Pour information, nous avons testé l'effet du tutorat sur la réussite aux examens l'année passée (2018-2019). Il apparaît des liens statistiquement non négligeables et significatifs entre la présence au tutorat et la réussite aux examens : *les étudiants ayant bénéficié du tutorat ont des notes meilleures que ceux qui n'en ont pas bénéficié; ils ont tendance à mieux réussir leurs examens. Les étudiants ayant suivi le tutorat sont également plus souvent ceux qui ont de très bonnes notes (15/20 à 20/20), comparativement à ceux qui n'ont pas suivi le tutorat.*
  - Contact des tuteurs en psychologie : [l1-psycho.tutorat@inv.univ-rouen.fr](mailto:l1-psycho.tutorat@inv.univ-rouen.fr)
- **Bonnes habitudes sociales :** N'hésitez pas à aller au-devant de vos collègues de promotion. La première semaine universitaire est une semaine dite d'intégration. Profitez-en pour vous faire un maximum de connaissances. Le développement d'un réseau social au sein de l'université est, en plus d'être agréable, profitable d'un point de vue académique. Pouvoir travailler et réviser à plusieurs est un gain de temps non négligeable : vous n'avez pas forcément compris de manière équivalente les contenus de cours / TD. Certains sont plus à l'aise sur telle ou telle matière. D'autres auront compris rapidement les

procédures administratives. En mutualisant vos compétences avec vos camarades de promotion, vous développerez ainsi vos compétences, gagnerez du soutien social... et ferez des rencontres souvent riches d'autant que votre tissu relationnel ne sera sans doute plus le même que celui de vos années de lycée. Par ailleurs, il vous sera demandé très souvent de travailler en groupes (c'est-à-dire en regroupement de plus d'une personne). Alors, autant anticiper au plus vite.

- L'association BDE SHS, spécifique à l'UFR est une ressource sociale (et pédagogique) non négligeable tout au long de vos études, n'hésitez pas aller à la rencontre de ses [membres](#).
- **Bonnes habitudes économiques** : l'accès à l'université est pour certains synonyme d'emploi étudiant là ou d'autres pourront être accompagnés financièrement par leur famille. Dans un cas comme dans l'autre, la première année universitaire n'est pas exempte de frais en lien, directement ou indirectement avec vos futures études.
  - Quelques sites spécialisés proposent des conseils pour gérer son budget. Par exemple :
    - <https://www.letudiant.fr/lifestyle/budget-combien-va-vous-couter-la-rentree-etudiante-2018.html>
    - <https://www.studyrama.com/vie-etudiante/budget-etudiant-financer-ses-etudes/financer-son-quotidien/5-regles-d-or-pour-bien-gerer-son-budget-etudiant-88162>
  - En tant qu'étudiant, des achats seront parfois nécessaires.
    - L'université de Rouen Normandie vous propose, pour vous accompagner au mieux. Notamment :
      - Des salles informatiques en libre accès
      - Un accès aux [Bibliothèques universitaires](#)
      - Un accès à des bibliothèques numériques (dans votre espace numérique de travail, via vos identifiants numériques universitaires)
      - Un accès WiFi Gratuit dans les locaux des UFR (via vos identifiants numériques universitaires)
      - Pour les activités sportives pour un moindre coût, n'hésitez pas également à vous informer auprès [Services Universitaire des Activités physiques et Sportives](#) (SUAPS)
    - Sous certaines conditions, le [Crous](#) peut vous apporter des aides financières, n'hésitez pas [à les contacter](#)
    - Les étudiants salariés peuvent bénéficier d'aménagement d'études et d'examens spécifiques. Pour cela ils doivent être déclarés comme tel à l'administration. Si vous êtes dans ce cas, contactez au plus vite la [scolarité administrative](#). En début d'année il vous faudra également vous rapprocher des enseignants pour les informer de votre statut de salarié.
- **Bonnes habitudes temporelles** : Le site de l'UFR est bien desservi par les transports en commun (TEOR, lignes de bus). Il est également à proximité de la gare SNCF et de nombreuses pistes cyclables. Les parkings autour de l'UFR comptent de nombreuses places. Toutefois, ils sont généralement rapidement complets (de 8.30 à 16.00).
  - Prévoyez donc une marge de manœuvre afin d'arriver aux cours aux bons horaires.
  - Etudiez les lignes de bus au mieux (<https://www.reseau-astuce.fr/>)
  - Faites-vous des relations sociales afin d'envisager le covoiturage (voir l'appli mobile Normandie Université en poche)
  - Apprenez rapidement à vous repérer dans le campus ([https://universitice.univ-rouen.fr/pluginfile.php/847058/mod\\_resource/content/1/Plan.pdf](https://universitice.univ-rouen.fr/pluginfile.php/847058/mod_resource/content/1/Plan.pdf) ou sur l'appli mobile [Normandie Université en Poche](#)

## Les changements de l'année 2019-2020.

### **Suppression du portail SHS**

Contrairement aux années passées, il n'y a plus de premier semestre commun aux étudiants de psychologie, sociologie et sciences de l'éducation. Cela impacte le contenu des cours du premier semestre en terme de contenu. Vous baser sur les contenus de cours de l'année 2018-2019 n'est donc pas une option des plus pertinentes. Pour les étudiants redoublant, cette modification a également un impact sur les matières qu'ils ont pu valider et donc sur les équivalences entre matières de l'année dernière et matières de cette année.

## Descriptif des enseignements

Intitulé du cours	Volume horaire et type d'enseignement	Modalités d'évaluation	Objectif principal	Compétences visées	Bibliographie indicative
<b>Semestre 1</b>					
UE 1 – Psychologie 1 (9 ECTS)					
<b>Histoire de la psychologie (O. Camus, A. Boissel, B. Vivicorsi) - (1.5 ECTS)</b>	12H CM	CT écrit	Décrire l'évolution historique de la psychologie Du 18e jusqu'à Wundt et le premier laboratoire en psychologie 20e siècle jusqu'à Lagache Emergence des sciences cognitives à partir de la 2e guerre mondiale	Connaissance des grandes étapes de l'histoire de la discipline	
<b>Introduction aux neurosciences cognitives (V. Beauconsin, V. Roy, chargé.e.s de cours) - (2.5 ECTS)</b>	12H CM / 5 H TD	CC écrit	Découvrir les apports des neurosciences pour la psychologie humaine notamment à travers des exemples de pathologies affectant le système nerveux	Acquérir les concepts fondamentaux et les méthodes des neurosciences, depuis les aspects moléculaires jusqu'aux approches intégratives et comportementales	Gazzaniga, M. S., Ivry, R. B., Mangun, G. R. (2001). Neurosciences cognitives (la biologie de l'esprit). De Boeck. Purves, D., Augustine, G.J.. Neurosciences (2ième édition). De Boeck Rosenzweig, M. R., Leiman, A. L., Breedlove, S. M. Psychobiologie. De Boeck
<b>Introduction à la psychologie cognitive (M. Augustinova) - (2.5 ECTS)</b>	12H CM / 5 H TD	CC écrit	À aide de deux exemples -celui de l'attention et celui des émotions-, l'objectif de ce cours est de vous faire découvrir la psychologie cognitive. La découverte de cette sous-discipline de la psychologie comprendra des aspects théoriques, méthodologiques mais aussi et surtout des applications contemporaines de travaux de recherche des plus anciens au plus récents.	Comprendre les grands domaines d'étude de la cognition	LEMAIRE & GRANJEAN (2018) : Introduction à la psychologie cognitive. De Boeck. LEMAIRE (1999, 2006) : Psychologie cognitive. De Boeck. MAQUESTIAUX (2013, 2017) : Psychologie de l'attention. De Boeck. NIEDENTHAL et al. (2008, 2012) : Comprendre les émotions. Mardaga. SANDER et SCHERER (2009, 2019) : Traité de psychologie des émotions. Dunod.
<b>Introduction à la psychologie du développement (J. Brisson et E. Chanonj) - (2.5 ECTS)</b>	12H CM / 5 H TD	CC écrit	Présenter les notions clés de la psychologie développement. Envisager la construction de l'individu en lien avec son environnement physique et social. Mette en perspective différentes théories du développement.	Expliquer les comportements des jeunes enfants en faisant référence aux processus développementaux sous-jacents Différencier et expliquer les théories du développement exposées en cours, tout en faisant preuve d'esprit critique sur chacune d'elles.	Lehalle, H. & Mellier, D. (2013). Psychologie du développement : enfance et adolescence. Dunod. Deleau M. (2006). Psychologie du développement. Bréal
UE2 – Psychologie 2 (10 ECTS)					
<b>Introduction à la psychologie clinique (A. Boissel, J-M. Coq, Y. Govindama) - (2.5 ECTS)</b>	12H CM / 5 H TD	CC écrit	Présenter le métier de psychologue clinicien dans toutes ses facettes et lieux d'exercice ainsi que le cadre épistémologique de la psychologie clinique psychodynamique.	Délimiter le champ d'exercice du psychologue clinicien Acquérir les concepts fondamentaux de la psychanalyse Connaître l'histoire de la psychologie clinique psychanalytique	Castarède, M. F. (2005). Introduction à la psychologie clinique. Belin. Chagnon, J. Y., & Chabert, C. (2014). 40 commentaires de textes en psychologie clinique. Dunod

<b>Introduction à la psychopathologie (B. Gouvernet, L. Haddouk) - (2.5 ECTS)</b>	12H CM / 5 H TD	CC écrit	Découverte de la psychopathologie de l'enfant et de l'adulte	Définir et discuter le normal et le pathologique dans le champ de la santé mentale Maîtriser les concepts fondamentaux de la psychopathologie (facteurs de protection, facteurs de risque, stressseurs) Comprendre le développement des troubles de l'enfance à l'âge adulte Acquérir des connaissances sur l'attachement	Bowlby, J. (1958). The nature of the child's tie to his mother. The International journal of psycho-analysis, 39, 350-356. Mikulincer, M., & SHAVER, P. R. (2012). An attachment perspective on psychopathology. World Psychiatry, 11(1), 11-15. Mikulincer, M., Shaver, P. R., & Pereg, D. (2003). Attachment theory and affect regulation: The dynamics, development, and cognitive consequences of attachment-related strategies. Motivation and emotion, 27(2), 77-102.
<b>Introduction à la psychologie sociale (B. Vallée, O. Camus, O. Codou et B. Montalan) – (2.5 ECTS)</b>	12H CM / 5 H TD	CC écrit	Découverte de la psychologie sociale définie comme l'étude scientifique de la façon dont les pensées, les sentiments et les comportements des gens sont influencés par la présence réelle, imaginaire ou implicite des autres.	Maîtrise des concepts fondamentaux de la psychologie sociale Comprendre ces champs d'investigations	Bègue, L., & Desrichard, O. (2013). Traité de psychologie sociale: La science des interactions humaines. Paris : De Boeck. Drozda-Senkowska, E., Dubois, N. & Mollaret, P. (2010). Psychologie sociale. Paris : Presses Universitaires de France. Fiske, S. (2008). Psychologie sociale. Editions De Boeck. Vallerand, R.J. (2006). Les fondements de la psychologie sociale (2e édition). Ed. Gaëtan Morin.
<b>Introduction à la psychologie du travail (V. Althaus, C. Carrein, F. Scrima et A. Villieux) –(2.5 ECTS)</b>	12H CM / 5 H TD	CC écrit	définir et présenter la psychologie du travail et des organisations ainsi que ses spécificités	Connaître l'histoire de la discipline Connaître les domaines d'applications de la discipline (évaluation et psychométrie, orientation scolaire et professionnelle, santé au travail et conditions de travail, gestion des personnes et des carrières)	Bobillier-Chaumon, M-E., Brangier, E., Dubois, M., & Vallery, G. (2016.). Psychologie du travail et des organisations : 110 notions clés. Paris : Dunod. Guichard, J., & Huteau, M. (2005). L'orientation scolaire et professionnelle. Paris : Dunod (Topos) Rasclé, N. (2006). Comment gérer le stress au travail ? In C. Levy-Leboyer, C. Louche & J-P. Rolland (Eds), RH, Les apports de la psychologie du travail (pp. 299-318). Paris : Éditions d'Organisation. Reuchlin, M. (2001). La psychologie différentielle. Paris : PUF

### UE3 – Découverte SHS (2 ECTS)

<b>Introduction à la sociologie (1 ECTS)</b>	12H CM	CT écrit			
<b>Introduction aux sciences de l'éducation (1 ECTS)</b>	12H CM	CT écrit			

### UE4 – Outils (9 ECTS)

<b>Méthodologie du travail universitaire (B. Gouvernet) –(2 ECTS)</b>	12H (TD)	CC écrit	Connaître la spécificité de l'Université et du travail universitaire	Travail en relation ; Développer esprit critique Synthèse et extraction d'information scientifique	
<b>Compétences rédactionnelles (H. Hunkeler, M. Jouik,</b>	12H (TD)	CT écrit			

<b>V. Sénécal) – ( 2 ECTS)</b>					
<b>Anglais (T. Grenet et M. Guha) –(3 ECTS)</b>	12H (TD)	CT écrit	Acquérir / consolider les bases de l'anglais oral et écrit dans le champ de la psychologie		
<b>Culture numérique appliquée aux sciences humaines (E. Prieur) – ( 2 ECTS)</b>	12H (TD)	CC écrit	Acquérir les bases sur la gestion de documents informatiques, sur l'évolution des technologies de l'information et de la communication et de se familiariser avec les outils bureautiques libres	S'approprier au mieux son environnement numérique Développer un travail autonome et/ou collaboratif	

Intitulé du cours	Volume horaire et type d'enseignement	Modalités d'évaluation	Objectif principal	Compétences visées	Bibliographie indicative
<b>Semestre 2</b>					
UE 1 – Psychologie : Enseignements fondamentaux 1 (9 ECTS)					
<b>Développement de la pensée chez l'enfant (J. Rivière) (3 ECTS)</b>	20H CM / 2H TD	CT écrit	Présentation théorico-expérimentale des questions fondamentales de la psychologie du développement	Maîtrise des concepts d'inné et d'acquis et d'intelligence Savoir questionner les liens entre perception et action	Houdé, O. (2011). La psychologie de l'enfant. Que sais-je n°369. Paris : PUF
<b>Théories et concepts de base en psychologie sociale (B. Vallée, O. Camus, O. Codou et B. Montalan) – (3 ECTS)</b>	14H CM / 6 H TD	CC écrit	Découvrir par, des mises en situation et une pédagogie active, les grandes théories et méthodes de la psychologie sociale	Maîtrise des concepts fondamentaux de la psychologie sociale Découverte de la démarche expérimentale en psychologie sociale	Bègue, L., & Desrichard, O. (2013) Traité de psychologie sociale: La science des interactions humaines. Paris : De Boeck. Drozda-Senkowska, E., Dubois, N. & Mollaret, P. (2010). Psychologie sociale. Paris : Presses Universitaires de France. Fiske, S. (2008). Psychologie sociale. Editions De Boeck. Vallerand, R.J. (2006). Les fondements de la psychologie sociale (2e édition). Ed. Gaëtan
<b>Communications neuronales-hormonales et comportementales (V. Beaucousin, chargée-e-s de cours) – (3 ECTS)</b>	16H CM / 4H TD	CT écrit	Apporter les connaissances fondamentales en neurophysiologie et neuroendocrinologie afin de permettre de faire le lien entre l'activité fonctionnelle du cerveau et du corps avec les processus cognitifs et les comportements motivés. Nous nous appuyerons sur les exemples de pathologies affectant le système nerveux et endocrinien et les facteurs de vulnérabilité spécifiques à chacune d'elle.	Acquérir des connaissances relatives à la communication neuronales et au fonctionnement hormonal	Purves, D., Augustine, G.J.. Neurosciences (2ième édition). De Boeck Rosenzweig, M. R., Leiman, A. L., Breedlove, S. M. Psychobiologie. De Boeck
UE 2 – Psychologie : Enseignements fondamentaux 2 (9 ECTS)					
<b>Modèles et processus cognitifs : perception, attention, mémoire (S. Lebaz, B. Vivicorsi) – (3 ECTS)</b>	18H CM / 2H TD	CC écrit 25% CT écrit 75 %	Le cours aborde l'étude du fonctionnement cognitif humain autour de trois thèmes : la perception, l'attention et « la » mémoire.	Connaissance de la perception (essentiellement visuelle) Connaissance des mécanismes et fonction de l'attention (maintien attentionnel, la sélection attentionnelle, le partage attentionnel et le contrôle attentionnel) Connaissance des différents « types » de mémoires (mémoire à court terme et mémoire à long terme, mémoire sémantique et mémoire épisodique, mémoire déclarative et mémoire procédurale, mémoire explicite et mémoire implicite, mémoire de travail)	Gaonac'h, D. (Ed.) (2010). Psychologie cognitive et bases neurophysiologiques du fonctionnement cognitif (2ème édition). Paris : PUF. Eustache, F. & Desgranges, B. (2010). Les chemins de la mémoire. Paris : Le Pommier. Lemaire, P. (2006). Psychologie cognitive (2ème édition). Bruxelles : De Boeck. Roulin, J.-L. (Ed.) (2006). Psychologie cognitive (2ème édition). Bréal.Roulin, J.-L. (Ed.) (2006). Psychologie cognitive (2ème édition). Bréal.
<b>Santé, sécurité et conditions de travail (A. Villieux) – (3 ECTS)</b>	18H CM / 2H TD	CT écrit	Présentation des concepts, modèles et évaluation en psychologie de la santé appliquée au monde professionnel	Connaitre les principes méthodologiques d'évaluation des risques psycho-sociaux Maîtriser les concepts de base de la psychologie de la santé appliquée au monde	Bruchon-Schweitzer, M. (2002). Psychologie de la santé, Modèles, concepts et méthodes. Paris : Dunod. Clot, Y. (2010). Le travail à coeur : pour en finir avec les

				professionnel (stress, risques psychosociaux)	risques psychosociaux. Paris : Editions La Découverte. [SEP] Rasclé, N. (2006). Comment gérer le stress au travail ?, in Levy-Leboyer, C., Louche, C. & Rolland, J-P. (eds), RH, Les apports de la psychologie du travail. Paris : Editions d'Organisation. 299-318
<b>Théories et concepts de base en psychologie clinique (A. Boissel, J M. Coq, Y. Govindama) – (3 ECTS)</b>	18H CM / 2H TD	CC écrit 50% CT écrit 50 %	présenter les principaux concepts de base en psychologie clinique psychanalytique partant des textes de Freud et des auteurs postfreudiens	Maîtriser les concepts psychanalytiques Connaître les textes fondateurs de la psychanalyse	Bourdin, D. (2007). La psychanalyse de Freud à aujourd'hui: histoire, concepts, pratiques. Editions Bréal
<b>UE 3 – Psychologie : Enseignements fondamentaux 3 (6 ECTS)</b>					
<b>Introduction à la psychologie différentielle (H. Charvin, L.-Sovet) – (2 ECTS)</b>	12H CM	CT écrit	Présenter le contexte socio-économique et historique de la naissance puis du développement de la psychologie différentielle, et les distinctions entre psychologie générale et psychologie différentielle.	Comprendre les diversités théoriques et méthodologiques d'observation des différences individuelles Maîtriser la notion de vicariance	Gilles, P.Y. (2008). Psychologie Différentielle. 2ème édition. Paris: Bréal Huteau M. (2013). Psychologie différentielle. Cours, exercices et QCM. [SEP]Paris: Dunod. [SEP] Lubart, Caroff, Mouchiroud, Pereira-Fradin, & Zesnasni (2011). [SEP]Psychologie différentielle. Paris: PUF
<b>Psychologie différentielle conative (J. Jovenin) – (2 ECTS)</b>	12H CM	CC écrit 50% CT écrit 50 %	Présenter les conceptions différentielles de la personnalité : les approches typologiques, les approches factorielles centrées sur les traits de personnalité ainsi que sur les conceptions interactionnistes de la personnalité.	Comprendre la notion de personnalité Saisir l'impact de la personnalité sur les comportements	Rolland, J.-P., (2004). L'évaluation de la personnalité. Sprimont : Mardaga
<b>Introduction à la psychopathologie de l'enfant à l'adulte (S. Combaluzier, D. Drieu) - (2 ECTS)</b>	18H CM / 2H TD	CT écrit	Présenter les grandes entités morbides que l'on rencontre dans la clinique des enfants et des adultes	Maîtrise de la sémiologie des principaux troubles psychologiques de l'enfant et de l'adulte	
<b>UE 4 – Outils 2 (3 ECTS)</b>					
<b>Statistiques : Analyses descriptives de données (J-M. Grouin) – (3 ECTS)</b>	16H CM / 8H TD	CT écrit	Initiation aux statistiques appliquées à la psychologie	Maitriser les indicateurs de tendance centrale et de dispersion Comprendre la logique des tests statistiques	Howell, D., Bestgen, Y., Yzerbyt, V., & Rogier, M. (2008). Méthodes statistiques en sciences humaines.
<b>UE 5 – Options : Psychologie et perspectives d'orientation 1 (3 ECTS) UN ENSEIGNEMENT AU CHOIX</b>					
<b>En Attente</b>					

## Valider son année ?

### Question de présence ...

**Dans la mesure du possible, assistez à tous les cours / TD / TP.** Sachez par ailleurs que certains enseignements impliquent OBLIGATOIREMENT la présence. Il en est ainsi des travaux dirigés (TD) et travaux pratiques (TP). **Toute absence injustifiée pourra donner lieu à une invalidation de la matière et, ce faisant de l'UE, du semestre et de l'année.** N'écoutez pas les rumeurs disant que vous avez le droit à trois absences... c'est tout simplement faux ! Si vous ne pouvez pas vous rendre à un TD ou un TP, il vous faudra pouvoir justifier de cette absence. Donc n'hésitez pas à en informer les enseignants soit avant le déroulement du TD / TP considéré soit le plus rapidement possible après le TD / TP.

### Les règles de compensation de notes

Chaque semestre de licence est validé sur la base de la moyenne générale des unités d'enseignement, soit 10/20, ce qui implique que les unités d'enseignement se compensent entre elles. **Attention**, un étudiant absent à une épreuve terminale ou à un contrôle continu, sera considéré comme défaillant, ce qui interdit la validation de la session.

Par décision du CEVU (Conseil des Etudes et de la vie Universitaire), il a été acté que se compenseront les semestres appartenant à la même année d'études (S1 et S2 ; S3 et S4 ; S5 et S6)

Une Unité d'Enseignement est définitivement acquise et capitalisable lorsque la moyenne des notes des matières qui la composent atteint 10/20. Au sein de chaque unité d'enseignement, la compensation entre les notes obtenues aux différents éléments constitutifs de l'unité s'effectue sans note éliminatoire.

### Les sessions d'examens

Tout étudiant n'ayant pas pu valider son année à la première session bénéficie d'une seconde session d'examens. Que vous ayez une absence injustifiée (ABI) ou une absence justifiée (ABJ), dans les deux cas, vous serez considéré(e) comme défaillant(e) (DEF) et vous devrez passer les épreuves de rattrapage. Cependant, dans le deuxième cas, ABJ, vous serez en règle vis-à-vis du CROUS. Une justification peut être un certificat médical, une convocation à un concours, un examen, un justificatif de la SNCF, etc.

Si l'Unité d'Enseignement (UE) n'a pas été acquise à la première session, seules les notes supérieures ou égales à 10, dans cette UE, seront reportées. Par conséquent, tout étudiant ayant obtenu une note inférieure à 10 dans une matière qui appartient à une UE non acquise en fin de premier ou de second semestre doit repasser la matière à la session de rattrapage de juin. D'autre part, il ne devra pas repasser une matière pour laquelle il a obtenu une note supérieure ou égale à 10.

Les étudiants non-salariés sont soumis obligatoirement au contrôle continu lié aux travaux dirigés.

### Le statut AJAC

A la fin de l'année universitaire (jury de la session de rattrapage) et dans le cadre d'une progression définie par l'université, la poursuite des études dans un nouveau semestre est de droit pour tout étudiant(e) à qui ne manque au maximum que la validation d'un semestre dans deux années successives, sous réserve que la moyenne qu'il a obtenue au semestre qu'il n'a pas validé (moyenne générale des notes pondérées par les coefficients) soit au moins égale à huit sur vingt. L'étudiant(e) a alors le statut AJAC (AJourné et Autorisé à Continuer).

**REMARQUE IMPORTANTE : L'université ne garantit en rien la compatibilité des emplois du temps lors des sessions d'examen. Vous devez donc bien réfléchir avant de vous engager dans cette voie du fait également de la surcharge de travail que ce choix occasionnera sur l'un des semestres l'année suivante. À réfléchir en**

**fonction du nombre d'UE à obtenir et de la charge de travail que vous pourrez assurer en fonction de vos diverses contraintes.**

## **Les étudiants salariés ...**

Lors de son inscription pédagogique, l'étudiant salarié peut choisir le régime salarié (joindre un certificat de l'employeur ou autre justificatif). Il prend alors ce statut pour l'ensemble des deux semestres ou pour le deuxième si la déclaration est intervenue 15 jours avant le début des cours du deuxième semestre.

Dans ce cas, il est dispensé d'assiduité aux Travaux Dirigés (uniquement) et exempté des examens de contrôle continu. Néanmoins, il est soumis à un contrôle final validant l'enseignement dispensé.

**IMPORTANT : Les étudiants salariés doivent obligatoirement se faire connaître au secrétariat pédagogique, avec une copie de leur contrat ou attestation mentionnant la durée du contrat et le nombre d'heures pour que leur situation soit prise en compte.** Ils établiront un contrat pédagogique en choisissant pour chaque matière le mode d'évaluation qu'ils devront dès lors respecter.

Le texte intégral de la charte des examens consultable sur le site de l'université : [www.univ-rouen.fr](http://www.univ-rouen.fr) et sur les panneaux d'affichage

## **Affichage des résultats**

Toute note affichée avant le jury d'examen doit être considérée comme provisoire. Après affichage des résultats, les étudiants qui souhaitent déposer une réclamation doivent le faire par écrit dans un délai de 15 jours auprès de la scolarité qui transmettra au président du jury concerné (décision du Conseil d'UFR, 7 mars 1996). Aucune réclamation orale ne sera enregistrée.

## Une difficulté, un problème, qui contacter ?

Il pourra arriver, dans le cadre de vos enseignements, que vous rencontriez une difficulté ponctuelle ou non, pour des raisons personnelles ou pédagogiques. Les difficultés ne sont pas insurmontables si tant est que vous vous adressiez au bon interlocuteur. Mais quel est celui-ci ?

- Si vos difficultés concernent une situation de handicap, vous devrez vous mettre en relation le plus rapidement possible avec le référent handicap de l'UFR : Brice Gouvenet (brice.gouvenet@univ-rouen.fr)
- Si vos difficultés concernent des problèmes de gestion administrative de l'année, c'est le [service de scolarité pédagogique](mailto:scol-shs.psycho@univ-rouen.fr) que vous devez contacter : scol-shs.psycho@univ-rouen.fr
- Si le problème concerne les outils informatiques (comptes universitaires numériques) : fabrice.sebbe@univ-rouen.fr
- Dans le cas de difficultés spécifiques à des enseignements, il vous faudra suivre le processus suivant :
  - Contacter en premier lieu l'intervenant lors de l'enseignement (varie en fonction de l'enseignement)
  - Si le problème ne peut pas être résolu **alors** : contacter le responsable de l'enseignement (cf. livret de l'étudiant)
  - Si le problème ne peut pas être résolu **alors** : contacter le responsable de l'Unité d'Enseignement (UE, cf. livret de l'étudiant)
  - Si le problème ne peut pas être résolu **alors** : contacter le responsable d'année (ici : Brice Gouvenet : brice.gouvenet@univ-rouen.fr)
  - Si le problème ne peut pas être résolu **alors** : contacter le responsable de Département : James Rivière (james.riviere@univ-rouen.fr)
- **Note 1 : Merci de respecter les différentes étapes du processus et de ne pas en oublier une** (ex : ne pas s'adresser au responsable de département avant d'avoir sollicité les autres intervenants). *Merci de penser également à vous adresser clairement et poliment à vos interlocuteurs. Au delà des formules de courtoisie, pensez à*
  - Communiquer spécifiquement avec votre adresse de messagerie universitaire
  - Etre précis dans l'objet de votre message
  - Mentionner l'intitulé du cours, de l'UE et de l'année concernée
- **Note2** : les enseignants universitaires reçoivent de nombreux mails quotidiennement (20, 30 voire 50 par jour). Il se peut donc que vous n'obteniez pas tout de suite la réponse à vos questions. *N'hésitez pas à relancer (courtoisement) les enseignants au besoin.*

D'une manière générale, vous pouvez contacter toute personne de l'université par courriel de la façon suivante :

**nom.prénom@univ-rouen.fr**

Par exemple, pour contacter le responsable de l1 (Brice Gouvenet), l'adresse de courriel sera :

[brice.gouvenet@univ-rouen.fr](mailto:brice.gouvenet@univ-rouen.fr)

Vous pouvez également rencontrer les enseignants à leur bureau ou les contacter par téléphone. Leurs coordonnées sont présentées dans le tableau suivant. Enfin, les enseignants disposent d'un casier dans le bâtiment où se trouve leur bureau : 2ème étage pour le bâtiment Satie et Rez-de-chaussée pour le bâtiment Freinet

**L'équipe des enseignants titulaires du département de psychologie.**

Nom (Titre)	Spécialité	Bâtiment	Bureau	☎ 02.35.14....
ALTHAUS Virginie (MCU)	Psychologie du travail	Erik Satie	S 331	6424
AUGUSTINOVA Maria (PU)	Psychologie cognitive	Erik Satie	S 216	6438
BAUMARD Josselin (MCU)	Psychologie cognitive	Célestin Freinet	F 113	7131
BANOVIC Ingrid (PU)	Psychopathologie	Erik Satie	S 324	6416
BEAUCOUSIN Virginie (MCU)	Neurosciences cognitives	Célestin Freinet	F113	0048
BOISSEL Anne (MCU)	Psychologie clinique	Erik Satie	S 216	7139
BRISSEON Julie (MCU)	Psychologie du développement	Célestin Freinet	F 219	7120
BRUN Philippe (PU)	Psychologie du développement	Célestin Freinet	F 218	7120
CAMUS Odile (MCU HDR)	Psychologie sociale	Célestin Freinet	S327	6115
CARREIN-LEROUGE Cindy (MCU)	Psychologie du travail	Erik Satie	6117	S 218
CHANONI Emilie (MCU)	Psychologie du développement	Célestin Freinet	F 218	7120
CHAPILLON Pierre (PU)	Neuro-psycho-physiologie	Célestin Freinet	F 217	6723
CHARVIN Heidi (MCU)	Psychologie différentielle	Célestin Freinet	F 112	7126
CODOU Olivier (MCU)	Psychologie Sociale	Erik Satie	S 218	6407
COMBALUZIER Serge (MCU HDR)	Psychopathologie	Erik Satie	S 314	6411
COQ Jean-Michel (MCU)	Psychologie clinique	Erik Satie	S 328	6116
DETREIE Charlotte (PRAG)	Anglais	Erik Satie	S 219	6435
DRIEU Didier (PU)	Psychopathologie	Erik Satie	S 203	6447
GANGLOFF Bernard (PU)	Psychologie sociale / travail	Erik Satie	S 329	6445
GOVERNET Brice (MCU)	Psychopathologie	Erik Satie	S 314	6411
GOVINDAMA Yolande (PU)	Psychologie clinique	Erik Satie	S 206	7010
GROUIN Jean-Marie (MCU)	Statistiques	Erik Satie	S 205	6533
HADDOUK Lise (MCU)	Psychopathologie	Erik Satie	S 206	7010
HOLVOET Claire (MCU)	Psychologie du développement	Célestin Freinet	F 218	7124
LALONDE Robert (PU)	Neurosciences	Célestin Freinet	F 112	7126
LEBAZ Samuel (MCU)	Psychologie cognitive	Erik Satie	S326	6118
MENANT Frédérique (PRAG)	Anglais	Erik Satie	S 219	4435
MONTALAN Benoît (MCU)	Psychologie sociale	Erik Satie	S327	6115
PRIEUR Elise (MCU)	Informatique	Erik Satie	S 216	6124
REBAI Mohamed (PU)	Neuro-psycho-physiologie	Célestin Freinet F	112	7126
REBELO Maria Teresa (MCU)	Psychopathologie	Erik Satie	S 324	6416
REZRAZI Amine (MCU)	Statistiques/traitement des données	Erik Satie	S 214	8113
RIVIERE James (MCU)	Psychologie du développement	Célestin Freinet	F 218	7120
ROVIRA Katia (PU)	Psychologie du développement	Célestin Freinet	F 217	6118
ROY Vincent (MCU)	Neurosciences	Célestin Freinet	F 219	6723
SCRIMA Fabrizio (MCU HDR)	Psychologie du travail	Erik Satie	S 332	6408
VALLÉE Boris (MCU)	Psychologie sociale	Erik Satie	S 332	6408
VILLIEUX Arnaud (MCU)	Psychologie du travail	Erik Satie	S 311	6424
VIVICORSI Bruno (MCU)	Psychologie cognitive	Célestin Freinet	F 113	7114
WEISMANN-ARCACHE Catherine (MCU HDR)	Psychologie clinique	Erik Satie	S 206	7010

PAST : Professeur Associé Temporaire

MCU : Maître de Conférences des Université

HDR : MCU Habilité(e) à Diriger les Recherches PU : Professeur(e) des Universités

ATER : Attaché Temporaire d'Enseignement et de Recherche

**Les chargés de cours (ou TD) sont des enseignants occasionnels, en général des praticiens. Ils n'ont pas de bureau attribué. Vous pouvez cependant les contacter par mail suivant la procédure présentée précédemment.**

## Les ressources informatiques de l'UFR

### Présentation générale

L'UFR SHS met à disposition des étudiants (dès la 1<sup>ère</sup> année) des ressources informatiques :

- Salles informatiques en libre accès (1<sup>er</sup> étage du bâtiment principal)
- Adresse électronique de type « prenom.nom@etu.univ-rouen.fr »
- Listes de diffusion, Agenda et Espace de stockage en ligne
- Consultation des notes par le Web
- Inscriptions en ligne dans certains cours / TD et groupes pédagogiques
- Réinscription par le Web
- Consultation des notes
- Service d'impression, numérisation
- Accès Wifi
- Consultation du service VOD (Video On Demand) / portail documentaire
- Bases de données documentaires en ligne
- Plateforme d'enseignement à distance

Les salles informatiques en libre accès se situent au 1<sup>er</sup> étage du bâtiment Satie. L'accès est exclusivement réservé aux étudiants de l'U.F.R. des Sciences de l'Homme et de la Société. L'utilisation des salles est prioritairement dédiée à la réalisation de travaux bureautiques, statistiques et à la recherche documentaire sur internet. Un moniteur-animateur est d'ailleurs présent en permanence pour répondre à vos interrogations. Un point d'impressions, numérisation est également accessible en salle informatique pour éditer les documents et différents travaux.

### L'ENT (environnement numérique de travail) votre outil de communication privilégié

En validant votre compte informatique, une adresse électronique vous est automatiquement attribuée de type « prenom.nom@univ-rouen.fr ». Il est impératif de la consulter régulièrement, car des informations importantes en provenance de l'administration, ou du corps enseignant vous parviendront régulièrement via cette adresse.

- L'ENT constitue le portail d'entrée pour accéder à la plupart des ressources informatiques <http://www.univ-rouen.fr> : rubrique « Espace numérique » (tout en haut à droite)
- L'Université propose aux étudiants et aux personnels équipés d'ordinateurs et dans l'exercice de leurs activités d'études et de recherche un accès Wifi dans la plupart des zones du Campus (B.U., Maison de l'Université...). Ce service est également disponible dans tous les bâtiments de l'U.F.R.SHS – Bât : Satie, Freinet et Tillon
- L'U.F.R met également à disposition de tous ses usagers (étudiants comme personnels) un portail Web de vidéo à la demande, ainsi qu'un portail de consultation des mémoires. Ces portails comportent un large fond documentaire pédagogique et de recherche (films, extrait de films, séquences vidéo pédagogiques, productions écrites) en rapport avec les formations dispensées et consultable librement ou sous certaines conditions<sup>1</sup>.

De nombreuses autres ressources sont disponibles. N'hésitez pas à les explorer et en faire intensément usage. **Pour plus d'informations :** <http://shs.univ-rouen.fr/ressources-numeriques-71062.kjsp?RH=1378190256589&RF=1380282734090>

---

<sup>1</sup> En fonction des droits acquis par l'U.F.R. certaines œuvres peuvent ne pas être en libre accès, mais consultable seulement sous certaines conditions (diffusion partielle, diffusion uniquement en présence d'un enseignant, diffusion uniquement sur site...)

## Modalités d'accès

Pour en bénéficier, voici le process :

1. Vous devez vous être acquitté de vos droits d'inscription universitaire et donc disposer de votre carte étudiant pour l'année en cours.
2. Vous devez avoir validé votre compte informatique, et ainsi disposer de votre login et de votre mot de passe.

Cette validation peut se faire depuis n'importe quel ordinateur connecté à internet à l'adresse suivante : <https://multipass.univ-rouen.fr/multipass/>. Des animateurs informatiques sont à votre disposition pour vous assister dans la procédure de validation en cas de doute.

L'identifiant, votre premier **mot de passe**, et votre **adresse mail** figurent sur le volet 4 de votre carte étudiante. Ils resteront valides et inchangés (sauf pour le mot de passe) pendant toute la durée de votre cursus à l'Université de Rouen et ce dans tous les espaces mutualisés sur le campus (Maison de l'Université, Bibliothèques Universitaires...).

Ce compte est strictement personnel et inaccessible à une tierce personne, même faisant partie de l'Université (autres étudiants, enseignant, ou personnel administratif).

Toute demande de communication de votre compte et de votre mot de passe provenant d'une personne tierce, ou d'une soi-disant autorité extérieure est **forcément illégitime** et doit se voir éconduite par un **refus**.

En activant votre compte, vous acceptez de fait les conditions d'utilisation et les règles de bon usage décrites dans la charte informatique de l'Université de Rouen. En cas d'utilisation d'un compte par une personne qui n'en est pas titulaire, le responsable informatique désactivera sans préavis ce compte et, selon la gravité des faits, envisagera d'éventuelles mesures disciplinaires, décrites à l'article 5 de la charte informatique de l'Université de Rouen

## Glossaire des termes et sigles utilisés à l'université

Termes	Définitions
<b>AA (Acquis antérieurs)</b>	Sigle figurant sur les procès-verbaux d'examen ou relevés de notes, signifiant que l'unité d'enseignement a été obtenue lors d'une session d'examen précédente. Dans ce cas, l'étudiant conserve la note acquise antérieurement.
<b>ABI</b>	Sigle figurant sur les procès-verbaux d'examen ou relevés de notes, signifiant que l'étudiant n'a pas justifié de son absence à un contrôle ou à un examen. Dans ce cas, la compensation ne peut pas fonctionner.
<b>ABJ</b>	Sigle figurant sur les procès-verbaux d'examen ou relevés de notes, signifiant que l'étudiant a justifié de son absence à un contrôle ou à un examen. Dans ce cas, la compensation ne peut pas fonctionner.
<b>AJ</b>	Sigle figurant sur les procès-verbaux d'examen ou relevés de notes, signifiant que l'étudiant n'a pas été reçu à une unité d'enseignement.
<b>AJAC</b>	Sigle figurant sur les procès-verbaux d'examen ou relevés de notes, signifiant que l'étudiant, même s'il n'est pas titulaire de toutes ses unités d'enseignement, est admis à s'inscrire au niveau supérieur. Dans ce cas, les U.E. acquises sont conservées, mais le diplôme ne sera délivré qu'après l'obtention du diplôme directement inférieur.
<b>APL</b>	Aide Personnalisée au Logement
<b>ALS</b>	Allocation Logement à caractère Social
<b>ATER</b>	Attaché Temporaires d'Enseignement et de Recherche
<b>ASRUC</b>	Association Sportive Rouen Université Club
<b>ASU</b>	Personnels de l'Administration Scolaire et Universitaire
<b>BFE</b>	Bourses de Formation à l'étranger
<b>BTS</b>	Brevet de Technicien Supérieur
<b>BU</b>	Bibliothèque Universitaire
<b>CA</b>	Conseil d'Administration
<b>CAF</b>	Caisse d'Allocations Familiales
<b>CAO</b>	Conception Assistée par Ordinateur
<b>CAPEP</b>	Certificat d'Aptitude au Professorat de l'Enseignement Primaire
<b>CAPES</b>	Certificat d'Aptitude au Professorat de l'Enseignement Secondaire
<b>CAPET</b>	Certificat d'Aptitude au Professorat de l'Enseignement Technique
<b>Capitalisation</b>	Conservation définitive d'une unité d'enseignement dont la note globale est supérieure ou égale à 10
<b>CASCUR</b>	Comité d'Action Sociale et Culturelle de l'Université de Rouen
<b>CBS</b>	pôle Chimie Biologie Santé
<b>CES</b>	Contrat Emploi Solidarité
<b>CEVU</b>	Conseil des Études et de la Vie Universitaire
<b>CFA</b>	Centre de Formation par Apprentissage
<b>CFC</b>	Centre de Formation Continue
<b>CRIJ</b>	Centre Régional Information Jeunesse
<b>CNAM</b>	Conservatoire National des Arts et Métiers
<b>CNED</b>	Centre National d'Enseignement à Distance
<b>CNRS</b>	Centre National de Recherche Scientifique

<b>Compensation</b>	Principe selon lequel toutes les unités d'un niveau sont acquises, quelle que soit la moyenne de chaque U.E., dans le cas où la moyenne globale de toutes les U.E. est supérieure ou égale à 10. Le principe ne s'applique que si l'étudiant s'est présenté à la totalité des
<b>CORIA</b>	Complexe de Recherche Interprofessionnel en Aérothermochimie
<b>CPGE</b>	Classe Préparatoire aux Grandes Écoles
<b>CROUS</b>	Centre Régional des Oeuvres Universitaires et Scolaires
<b>CS</b>	Conseil Scientifique
<b>CSCT</b>	Certificat de Synthèse Clinique et Thérapeutique
<b>CSU</b>	Centre Sportif Universitaire
<b>CTT</b>	Cellule de Transfert de Technologie
<b>DAEU</b>	Diplôme d'Accès aux Études Universitaires
<b>DAPS</b>	Département des Activités Physiques et Sportives
<b>DEA</b>	Diplôme d'Études Approfondies
<b>DCEM</b>	Deuxième Cycle des Études Médicales
<b>DES</b>	Diplôme d'Études Spécialisées
<b>DESC</b>	Diplôme d'Études Spécialisées Complémentaires
<b>DESS</b>	Diplôme d'Études Supérieures Spécialisées
<b>DESTU</b>	Diplôme d'Études Scientifiques et Techniques d'Université
<b>DEUG</b>	Diplôme d'Études Universitaires Générales
<b>DEVE</b>	Direction des Enseignements et de la Vie Étudiante
<b>DIU</b>	Diplôme Inter-Universitaire
<b>DOCTORAT</b>	(bac +8), délivré après soutenance d'une thèse préparée en 6 semestres après l'obtention d'un master recherche.
<b>DOMAINE</b>	regroupement cohérent de formations LMD
<b>DOYEN</b>	Directeur d'une UFR (Unité de formation et de Recherche)
<b>DUSS</b>	Diplôme d'Université d'Études Supérieures Spécialisées
<b>DEUST</b>	Diplôme d'Études Universitaires Scientifiques et Techniques
<b>DU</b>	Diplôme d'Université
<b>DUT</b>	Diplôme Universitaire de Technologie
<b>ECTS</b>	sigle anglais European Credits Transfer System = Système européen de crédits transférables
<b>EEA</b>	Électronique, Électrotechnique (Licence) et Automatique
<b>EEE</b>	Espace Économique Européen
<b>ENSI</b>	École Nationale Supérieure d'Ingénieurs
<b>FLE</b>	Français Langue Étrangère
<b>FC</b>	Formation Continue
<b>FA</b>	Formation par Apprentissage
<b>FSDIE</b>	Fonds de Solidarité et de Développement des Initiatives Étudiantes
<b>FSU</b>	Fonds de Solidarité Universitaire
<b>GEA</b>	Gestion des Entreprises et des Administrations
<b>HDR</b>	Habilitation à Diriger des Recherches
<b>IAE</b>	Institut d'Administration des Entreprises
<b>IATOS</b>	Personnels universitaires non enseignants, Ingénieurs, Administratifs, Techniciens et Ouvriers de Services
<b>IBIS</b>	Institut Bilingue Inter-universitaire de la Seine

<b>IEJ</b>	Institut d'Expertise Judiciaire
<b>IFRMP</b>	Institut Fédératif de Recherche Multidisciplinaire sur les Peptides
<b>IMR</b>	Institut des Matériaux de Rouen
<b>INSA</b>	Institut National des Sciences Appliquées
<b>INSERM</b>	Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale
<b>IPAG</b>	Institut de Préparation à l'Administration Générale
<b>IRCOF</b>	Institut de Recherche en Chimie Organique Fine
<b>IRED</b>	Institut de Recherche et de Documentation en Sciences Sociales
<b>ITAOSS</b>	Ingénieurs, Techniciens, Administratifs, Ouvriers, de Service et de Santé
<b>ITRF</b>	Personnels Ingénieurs, Techniques, de Recherche et de Formation
<b>IUFM</b>	Institut Universitaire de Formation des Maîtres
<b>IUT</b>	Institut Universitaire de Technologie
<b>L1</b>	1ère année de licence
<b>L2</b>	2ème année de licence (ex DEUG)
<b>L3</b>	3ème année de licence
<b>LEA</b>	Langues Étrangères Appliquées
<b>LICENCE</b>	(bac +3) délivrée à l'issue de 6 semestres d'enseignement. Elle donne lieu à l'attribution de 180 crédits ECTS.
<b>LICENCE PROFESSIONNELLE</b>	(bac + 3), formation en 2 semestres, dont le but est l'insertion professionnelle directe. Elle est accessible après 4 premiers semestres d'enseignement supérieur post-bac. Elle donne lieu à l'attribution de 180 crédits ECTS.
<b>LMD</b>	Licence Master Doctorat
<b>LSF</b>	Langue des Signes Française
<b>M1</b>	1ère année de master (ex Maîtrise)
<b>M2</b>	2ème année de master
<b>MASTER</b>	(bac +5) délivré à l'issue de 4 semestres d'enseignement après l'obtention de la licence. Il donne lieu à l'attribution de 120 crédits ECTS.
<b>MASTER PROFESSIONNEL</b>	Master dont l'objectif est l'insertion professionnelle. La formation comporte un stage obligatoire.
<b>MASTER RECHERCHE</b>	Master dont l'objectif principal est la poursuite d'études en doctorat. La formation comprend une initiation à la recherche avec réalisation d'un mémoire encadré.
<b>MDU</b>	Maison de l'Université
<b>MENTION</b>	Pour une licence ou un master : ensemble d'unités d'enseignement constituant un objectif de formation.
<b>MIP</b>	Mission d'aide à l'Insertion Professionnelle
<b>MSTCF</b>	Maîtrise des Sciences et Techniques Comptables et Financières
<b>NTIC</b>	Nouvelles Technologies de l'Information et des Communications
<b>PARCOURS</b>	Ensemble d'unités d'enseignement d'une même mention constituant une spécialisation dans l'objectif de formation.
<b>PCEM</b>	Premier Cycle des Études Médicales
<b>PECO</b>	Pays de l'Europe Centrale et Orientale
<b>PME/PMI</b>	Petites et Moyennes Entreprises/Industries
<b>PMO</b>	Petites et Moyennes Organisations
<b>PUN</b>	Pôle Universitaire Normand
<b>SCOLARITÉ (SERVICE DE LA)</b>	Service de gestion administrative des étudiants (inscription, délivrance des diplômes, ...).

<b>SCRIR</b>	Service Commun des Ressources Informatiques et Réseaux
<b>SEMESTRE</b>	Chaque année universitaire est constituée de 2 semestres.
<b>SIAS</b>	Service Intra Universitaire des Affaires Sociales
<b>SIG</b>	Système d'Informations Géographiques
<b>SMENO</b>	Société Mutualiste des Étudiants du Nord-Ouest
<b>SMIC</b>	Salaire Minimum Interprofessionnel de Croissance
<b>SOUTENANCE</b>	Présentation orale devant un jury d'un mémoire (niveau master) ou d'une thèse (niveau doctorat)
<b>SPM2I</b>	Sciences Physiques, Mathématiques et de l'Information pour l'Ingénieur
<b>SRI</b>	Service des Relations Internationales
<b>STAPS</b>	Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives
<b>STIC</b>	Sciences et Technologies de l'Information et de la Communication
<b>SUIO-IP</b>	Service Universitaire d'Information et d'Orientation - Insertion Professionnelle
<b>TE</b>	Télé-Enseignement
<b>TD</b>	Travaux Dirigés
<b>TP</b>	Travaux Pratiques
<b>TRIAD</b>	Traitement de l'Information Géographique pour l'Aménagement et le Développement
<b>UE</b>	Unité d'Enseignement
<b>UFR</b>	Unité de Formation et de Recherche, anciennement appelée Faculté
<b>VAE</b>	Validation des Acquis par l'Expérience
<b>VPE</b>	Vice-Président Étudiant

d'après <http://communaute-universitaire.univ-rouen.fr/le-lexique-de-l-universite-de-rouen-66418.kjsp> & <http://195.220.226.251/scolarite/glosaire/>

## Contacts Utiles

Directrice de l'UFR Sciences de l'Homme et de la Société : Teresa Rebelo : [teresa.rebelo@univ-rouen.fr](mailto:teresa.rebelo@univ-rouen.fr)

Directeur du Département de psychologie : James Rivière : [james.riviere@univ-rouen.fr](mailto:james.riviere@univ-rouen.fr)

Responsable de L1 : Brice Gouvernet : [brice.gouvernet@univ-rouen.fr](mailto:brice.gouvernet@univ-rouen.fr)

Présidente du Jury Licence : Anne Boissel (pour toute demande concernant le jury : [scol-shs.psycho@univ-rouen.fr](mailto:scol-shs.psycho@univ-rouen.fr))

Responsable ERASMUS : Serge Combaluzier : [serge.combaluzier@univ-rouen.fr](mailto:serge.combaluzier@univ-rouen.fr)

Référent handicap UFR SHS : Brice Gouvernet : [brice.gouvernet@univ-rouen.fr](mailto:brice.gouvernet@univ-rouen.fr)

Tutorat d'accompagnement : [l1-psycho.tutorat@inv.univ-rouen.fr](mailto:l1-psycho.tutorat@inv.univ-rouen.fr)

## Plan de l'université (site de Mont Saint Aignan)

**CAMPUS DE MONT-SAINT-AIGNAN**

**Amphi 600 : réunion de pré-rentree L1 Psycho**

**Batiment Filion: Salle de Cours (Commencant par T) et amphi 400 & 250**

**Batiment Satie - scolarité administrative + Salle de Cours (Commencant par S) et amphi 104 & 106**

**ESPE**

**Orientation, Insertion**

**1 Mission Information-Orientation**  
02 32 76 93 73  
mio@univ-rouen.fr  
www.univ-rouen.fr/mio

**2 Bureau d'Aide à l'Insertion Professionnelle**  
02 32 76 93 73  
baiip@univ-rouen.fr  
www.univ-rouen.fr/baiip

**3 Bureau de la Vie Etudiante**  
02 35 14 63 22  
bve@univ-rouen.fr  
formation-ve.univ-rouen.fr → Vie associative

**4 Espace Handicap**  
02 32 76 92 51  
handicap@univ-rouen.fr  
formation-se.univ-rouen.fr → Etudiants en situation de handicap

**5 Médecine Préventive**  
02 32 76 92 92  
sante-social.univ-rouen.fr

**6 Direction des Relations Internationales et de la Coopération**  
02 35 14 69 10  
service.international@univ-rouen.fr  
international.univ-rouen.fr

**7 Modulo Monde**  
02 35 14 00 26 / 27  
modulomonde@univ-rouen.fr  
formation-se.univ-rouen.fr → Vie étudiante

**ACCOMPAGNEMENT**

**3 Bureau de la vie étudiante**  
02 35 14 63 22  
bve@univ-rouen.fr  
formation-ve.univ-rouen.fr → Vie associative

**4 Espace Handicap**  
02 32 76 92 51  
handicap@univ-rouen.fr  
formation-se.univ-rouen.fr → Etudiants en situation de handicap

**5 Médecine Préventive**  
02 32 76 92 92  
sante-social.univ-rouen.fr

**6 Direction des Relations Internationales et de la Coopération**  
02 35 14 69 10  
service.international@univ-rouen.fr  
international.univ-rouen.fr

**7 Modulo Monde**  
02 35 14 00 26 / 27  
modulomonde@univ-rouen.fr  
formation-se.univ-rouen.fr → Vie étudiante

**ORIENTATION, INSERTION**

**1 Mission Information-Orientation**  
02 32 76 93 73  
mio@univ-rouen.fr  
www.univ-rouen.fr/mio

**2 Bureau d'Aide à l'Insertion Professionnelle**  
02 32 76 93 73  
baiip@univ-rouen.fr  
www.univ-rouen.fr/baiip

**3 Bureau de la Vie Etudiante**  
02 35 14 63 22  
bve@univ-rouen.fr  
formation-ve.univ-rouen.fr → Vie associative

**4 Espace Handicap**  
02 32 76 92 51  
handicap@univ-rouen.fr  
formation-se.univ-rouen.fr → Etudiants en situation de handicap

**5 Médecine Préventive**  
02 32 76 92 92  
sante-social.univ-rouen.fr

**6 Direction des Relations Internationales et de la Coopération**  
02 35 14 69 10  
service.international@univ-rouen.fr  
international.univ-rouen.fr

**7 Modulo Monde**  
02 35 14 00 26 / 27  
modulomonde@univ-rouen.fr  
formation-se.univ-rouen.fr → Vie étudiante

**Services communs et Offices généralistes**

**UFR Lettres et Sciences Humaines**

**UFR Sciences de l'Homme en de la Société**

**UFR Sciences et Techniques**

**UFR STAPS**

**IUT de Rouen**

**École Supérieure du Professionnel et de l'Éducation (ESPE)**

**Centre de Formation Continue et par Alternance (CFA-COQ)**

**Scolarité administratives**

**CULTURE ET SPORT**

**8 Maison de l'Université**  
02 32 76 92 00  
mdu@univ-rouen.fr  
mdu.univ-rouen.fr

**9 Salles d'Art La Passerelle**  
02 35 14 81 00  
espe.univ-rouen.fr

**10 SUDS**  
02 35 14 68 00  
suds@univ-rouen.fr  
suds.univ-rouen.fr

**UNIVERSITÉ DE ROUEN NORMANDIE**